

Conseil Municipal ordinaire

Mardi 28 avril 2026 à 18h00

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six à 18 heures 00, Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence, de Madame Louise SALATHÉ.

Étaient présents : Madame Annelise HERBSTER, Madame Martine AURY, Monsieur Jérémie RENAUX, Madame Louise SALATHÉ, Madame Stella DE CAZENOVE, Monsieur Bruno DE CAZENOVE, Monsieur Sébastien TAMM.

Représentés :

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Le secrétaire de séance désigné ce jour est Madame Martine AURY.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 Mars 2026,
- Taxes locales 2026,
- Participation volontaire au financement du FSL,
- Subvention associations,
- Convention d'une entente intercommunale entre les communes de St jean du Gard et Sainte Croix de Caderle pour une point d'eau d'incendie,
- Règlement contrat de location salle Fernand Volpelière,
- Questions diverses.

- Vote du compte-rendu de la séance du 20 Mars 2026 :

Le maire informe que les conseillers ont reçu le compte-rendu du dernier conseil municipal, et demande à l'assemblée d'adopter ce compte-rendu.

Le compte-rendu de la séance du 20 Mars 2026 a été approuvé à l'unanimité.

Madame le maire propose de retirer de l'ordre du jour le point Règlement du contrat de location de la Salle Fernand Volpelière. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retirer ce point à l'ordre du jour.

1°/ Taxes locales 2026

Par délibération du 4 Avril 2025, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts 2025 à :

TFPB : 31,55 %

TFPNB : 57,63 %

TH sur les résidences secondaires : 7,00 %

Il est proposé, d'augmenter les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les taux suivants :

TFPB : 31,70 %

TFPNB : 58,21 %

TH sur les résidences secondaires : 8 %

2°/ Participation volontaire au financement du FSL

Madame le maire présente au Conseil Municipal, le courrier adressé par l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement (ADHL), concernant la participation volontaire des communes au Fonds de Solidarité Logement (FSL) dans le cadre du 8e Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2025-2029.

Elle rappelle que ce dispositif vise à soutenir les ménages en difficulté pour accéder ou se maintenir dans un logement, et qu'il finance également des actions d'accompagnement social et des aides liées à la précarité énergétique. La participation financière des communes est volontaire et calculée sur la base d'un montant indicatif de 0,25 € par habitant, modulé par le coefficient lié au potentiel fiscal, conformément aux bases validées par le comité de pilotage du FSL.

Madame le maire précise que le Département propose la signature de la convention FSL 2025-2029, fixant pour chaque année la participation financière de la commune et ses modalités de versement.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à 5 Contre et 2 Abstentions.

Le conseil municipal n'approuve pas la participation volontaire de la commune.

3°/ Subventions aux associations.

Madame le maire présente les demandes de subventions. Madame le maire propose de reporter cette délibération.

4°/ Convention d'une entente intercommunale entre les communes de St Jean du Gard et Sainte Croix de Caderle pour une point d'eau d'incendie

Madame le maire expose au conseil municipal la convention d'une entente intercommunale entre les communes de St Jean du Gard et Sainte Croix de Caderle.

Des modifications de la convention doivent être effectuées.

Le conseil municipal décide de reporter cette délibération.

5°/ Questions diverses

- Le Territoire d'Énergie Gard-SMEG nous a invité à participer à l'élection des délégués pour le secteur 3 de l'organisation territoriale du réseau gardois.

Il nous a été présenté le bilan de l'année et les objectifs du SMEG pour l'avenir. Le SMEG regroupe 350 communes gardoises et gère un patrimoine de 1,4 milliard d'euro d'installation (Poteaux, lignes, transformateur, ...), il finance 20 millions d'euros de travaux par an sous forme d'aide aux communes.

Il participe ainsi aux renforcements, la sécurisation, la dissimulation et l'extension des réseaux.

Il propose aussi un programme d'aide pour la partie éclairage public pour aider les communes à la transition énergétique.

Il aide les communes désireuses de l'installation de bornes de recharge pour les voitures électriques.

Il propose également des études pour des diagnostics énergétiques des bâtiments municipaux, la recherche de financement et le soutien technique pour la réalisation de ces études. La SEM Gard énergie pour la réalisation des projets photovoltaïques (pour les municipalités et les professionnels).

Associé à d'autres syndicats d'énergie en France, il mutualise les achats d'énergie pour que les

communes bénéficient d'un meilleur tarif d'achat d'électricité.

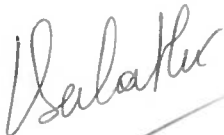
Le SMEG a aussi créé le PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié), c'est une carte du territoire à très haute définition (1 pixel=5 cm²) sur lequel sont calqués tous les réseaux (eau, électricité, gaz ...). Il sera prolongé par son jumeau numérique pour un rendu en 3 dimensions qui pourra servir dans le cadre de la prévention des risques (incendie, inondation...) ainsi que pour l'installation de nouveaux équipements (antenne relais...).

Il nous a été stipulé que si jamais des citoyens constatent des dégâts sur le réseau électrique, il faut qu'ils envoient un mail explicatif (si possible avec une photo et le point GPS) à la maire qui se chargera de le transmettre au SMEG qui lui-même se chargera de contacter ERDF pour effectuer les réparations. Cela devrait permettre de raccourcir grandement les délais d'intervention.

- L'association le Chaudron vivace demande de baisser le tarif de la location de la salle de maintenant jusqu'en juin car il n'y a plus de chauffage.

Fin de séance à 20 h 40.

Louise SALATHÉ
Le Maire



Martine AURY
Secrétaire de séance

